

ANTOINE ROBICHON (CITEO) : « CITEO AURA TOUJOURS BESOIN DU CNE AFIN D'ADRESSER AVEC NUANCE LES DIFFÉRENTS ENJEUX QUE LES PARTIES PRENANTES DE L'EMBALLAGE PEUVENT PORTER »

Qu'est-ce qui a fait que CITEO s'est impliqué dans la création du CNE en 1997 ?

Il y a 25 ou 30 ans, ce qui était devenu une des grandes préoccupations en matière d'emballages, c'était la fin de vie. C'était d'ailleurs la fonction principale d'Eco-Emballages, créée en 1992 et devenue [CITEO](#) en 2017, suite à la fusion avec Ecofolio.

Le CNE avait -et a toujours- une vision plus large que CITEO : celle du « pourquoi » il y a emballage. C'est donc tout naturellement, qu'en 1997, nous avons considéré qu'il était important de créer un lien plus fort sur l'amont de la chaîne de valeur.

Voilà pourquoi CITEO est un des membres historiques du CNE. Pour nous, faire le lien avec l'écosystème complet de l'emballage, via une structure neutre telle que le CNE, est important. Car c'est une véritable plateforme d'échange.

Quelles sont les complémentarités entre les activités du CNE et celles de CITEO ?

Nous ne sommes pas des structures similaires. Le CNE est une association qui rassemble largement autour de l'emballage : des fabricants de machines aux metteurs en marché, en passant par les collectivités et les associations de consommateurs. Son rôle est de mettre d'accord tout ce monde sur des visions communes autour de l'emballage. Et aussi de rappeler des vérités !

CITEO est une structure commerciale, devenue récemment entreprise à mission, avec un rôle spécifique sur la circularité de l'emballage. En 30 ans d'existence, après nous être focalisés sur la collecte et le recyclage, nous sommes montés en expertise sur la conception de l'emballage, car elle définit aussi sa fin de vie, et nous sommes donc intervenus plus en amont de la chaîne de valeur. L'usage de l'emballage, comment le consommateur le perçoit et l'utilise, est également un nouveau champ d'investigation.

Nos deux structures sont complémentaires parce qu'elles occupent deux fonctions différentes, mais avec des parties prenantes similaires. CITEO aura toujours besoin d'une plateforme telle que le CNE pour adresser avec nuance, les différents enjeux que les parties prenantes de l'emballage peuvent porter.

Vous allez fêter vos 30 ans, l'occasion de regarder vers l'avenir ? Lequel ?

Les 30 années que nous venons de vivre sont celles de la construction -pas seuls !- d'un système de collecte et de recyclage inscrit dans l'économie circulaire et qui arrive à une forme de maturité. Nous pouvons être fiers du travail accompli, le système tourne au quotidien et les acteurs économiques qui ont besoin de la matière que nous collectons avec les collectivités locales, peuvent compter sur l'efficacité de la filière.

Les 30 années devant nous vont définir la façon dont nous irons un cran plus loin pour réduire l'impact environnemental de l'emballage. Car il existe. Dans ce contexte, nous aurons besoin plus que jamais du CNE pour rappeler l'utilité de l'emballage et pour diffuser nos messages en termes de circularité. N'oublions pas qu'on raisonne communément « emballage », mais qu'on devrait raisonner « couple produit-emballage », voire « usage-produit-emballage ».

Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas s'occuper de la trace environnementale que laissent les emballages. Les décennies à venir devront faire en sorte qu'elle soit la plus légère possible. En collectant plus, certes, mais aussi en trouvant des systèmes plus complémentaires au recyclage : ré-emploi, vrac quand c'est utile, etc.

Le maître-mot devant être : qu'est-ce qui, au cas par cas, a le moindre impact ?

Si collecter restera vital, pour que cette ressource reste dans la maîtrise et la circularité, il faudra aussi s'adapter aux modes de consommation et d'usage qui évoluent sans cesse.

Sur la circularité il y a donc encore des efforts à faire ?

Oui, au niveau global, en termes de poids de matière, nous sommes à 70-75 % de taux de recyclage, en augmentation légère chaque année. Les derniers 25-30 % sont plus difficiles à aller chercher, mais surtout, cette moyenne cache des écarts entre matériaux, notamment la circularité du plastique qui reste un gros défi, tant pour le taux lui-même, que pour éviter la fuite dans le milieu naturel. Si une partie du chemin a déjà été faite, il reste encore des progrès à faire et c'est tant mieux.

Nous savons que les dernières marches sont les plus hautes : comportements individuels, tailles d'emballages à capter, qualité de matière... Mais ces défis sont passionnants et nous devons mettre toute notre intelligence collective pour traquer ces derniers points de circularité.

J'ajoute, qu'en plus de la circularité, nous devons aussi nous intéresser à l'impact carbone, la biodiversité, sur la fin de vie mais aussi sur le début du cycle de vie, je pense à l'extraction et à l'origine des ressources par exemple. Les champs s'ouvrent, nous faisons face à plus de complexité, mais c'est bien là qu'il faut aller chercher. C'est notre mission.

Aux côtés du CNE ?

Oui, le CNE, c'est cette plateforme avec qui nous pouvons échanger sur tous ces aspects, tout en rappelant le rôle de l'emballage.

Vous savez, nous aimons dire : « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ». Quand l'emballage n'est vu que sous le prisme du déchet, l'analogie pourrait tenir. Mais c'est en fait une énorme erreur, car l'emballage présente beaucoup de fonctions importantes, utiles en particulier à l'environnement. L'un des rôles du CNE est donc de rappeler que cette analogie est fautive et qu'il y aura toujours besoin d'emballages, ne serait-ce que pour protéger les produits, comme cela se fait depuis des siècles et continuera de se faire. N'oublions jamais que le gaspillage est pire que tout.

Mais, parce que l'emballage est devenu un symbole, la nuance n'existe pas, ou trop peu. C'est bien dommage, car nous en avons besoin pour répondre à l'urgence et à la complexité des défis de la circularité et du climat. Le CNE est là pour apporter cette nuance en rappelant le rôle positif des emballages !